



A Champs sur Marne, le 1<sup>er</sup> février 2022

## Attestation d'exclusivité

Nous certifions par la présente que le « Groupe Modélisation des Ouvrages d'Art » au sein de la Direction Technique Infrastructures de Transport et Matériaux du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) est éditeur et distributeur exclusif des outils présentés sur le site internet « Logiciels OA » <http://www.setra.fr/html/logicielsOA/>

A savoir les logiciels suivants :

- CDS – Calcul des sections (armés, précontraintes)
- MUR – Calcul des murs de soutènement
- PCP – Logiciel général de calcul d'ouvrages d'art
- ST1 – Calcul de structures à barres

Fait pour valoir ce que de droit